

Question obligatoire : Citoyenneté et empire à Rome (I^{er}-III^e siècle)

PROBLÉMATIQUES

Venant après le travail sur la démocratie à Athènes, le premier objectif de cette question est de **confronter deux approches très différentes de la citoyenneté**, au niveau conceptuel et territorial. A une vision restreinte et fermée dans le cadre étroit de la cité pour Athènes s'oppose une vision universaliste et intégratrice dans celui d'un vaste empire de plus de 3 millions de Km² pour Rome. Pourtant, la citoyenneté est fondée sur le principe d'égalité à Athènes, déterminée par la naissance et le niveau de richesse à Rome. La conception et le sens de cette citoyenneté sont très différents.

Dans le cas de Rome, les historiens mettent en évidence que **la pérennité de l'empire tient pour beaucoup à l'octroi de la citoyenneté romaine aux peuples conquis**, ce qui constitue un cas unique dans l'Antiquité, voire dans l'histoire.

Mais cette extension fut progressive entre le discours de l'empereur Claude à Lyon, en 48 qui amorce l'attribution aux habitants de la Gaule « chevelue » et l'édit de Caracalla en 212 qui généralise la citoyenneté aux habitants libres de l'empire. Dans cette perspective, il convient de montrer qu'il s'agit d'un long processus passant par exemple par l'octroi de la citoyenneté aux auxiliaires de l'armée après 24 ans de service ou par l'essor du droit latin. La décision de Claude suscita cependant des débats en particulier au Sénat, les Romains s'avérant jaloux d'un privilège qui, avant 48, leur était réservé. Ainsi Sénèque fustige-t-il cette réforme dans *Apothéose burlesque du César Claude*.

La signification de la citoyenneté romaine s'est profondément modifiée entre le début du I^{er} siècle et la fin du III^e siècle : les citoyens participent de moins en moins au pouvoir politique avec l'augmentation du rôle de l'empereur dont les pouvoirs sont de plus en plus monarchiques et qui n'est plus choisi par le Sénat. Les citoyens sont devenus des sujets mais ils bénéficient d'un statut juridique et social privilégié. Être citoyen est un symbole de réussite sociale et d'intégration culturelle : il s'agit d'un « civisme concret, improvisé, informel, individuel, un mélange d'inégalités économiques et de solidarisme civique » selon Paul Veyne. L'étude doit donc être menée en liaison avec le processus de romanisation et d'intégration.

SUPPORTS D'ÉTUDE

- Le premier document dont l'étude s'impose est **la Table claudienne de Lyon**, discours de l'empereur Claude, originaire de cette ville, en 48 gravé sur des tables de bronze retrouvées à Lyon en 1528. Le texte peut être analysé avec en complément celui de Tacite, dans les Annales, qui révèle les résistances des sénateurs romains à cette extension de la citoyenneté surtout en Gaule, le souvenir de la guerre menée par César étant encore sans doute assez vif. Il pose la question de la promotion des provinciaux dans l'ordre sénatorial, une promotion individuelle, liée à la notion de mérite personnel.

- **Être citoyen dans l'empire romain recouvre des situations bien différentes suivant la naissance, la fortune ou les relations.** Il s'agit d'une citoyenneté finalement très inégalitaire qui comporte une hiérarchie entre simples citoyens, chevaliers et sénateurs et qui s'organise en réseaux par le phénomène de clientélisme. Il pourrait être pertinent d'en saisir les règles à travers l'étude d'un personnage : par exemple le beau-père de Tacite, Cn. Julius Agricola.
- Surtout ce qui frappe c'est **l'intensité de la vie citoyenne** : les rassemblements collectifs obligatoires autour des cultes impériaux cimentent la vie locale. C'est pourquoi les temples, forum, théâtre ou amphithéâtre apparaissent comme les lieux de la citoyenneté romaine. Leur vocation est à la fois civile et religieuse. Il conviendrait de travailler cette question à partir de la vie dans une cité, du plan d'une ville, ses monuments, cadres de la vie civique.
- **L'évergétisme peut être considéré comme une forme de mécénat civique** : les riches citoyens mettaient leur bourse au service de la cité en construisant des édifices et en offrant des plaisirs collectifs, fêtes civiques, bains et spectacles. Derrière ces pratiques on trouve une profonde motivation sociale : le riche montre et légitime sa richesse en la donnant et une authentique motivation civique de son attachement à sa cité et à l'empire : il ne s'agit pas d'un devoir formel comme l'impôt mais d'une obligation morale.
- Devenus citoyens, les habitants de l'empire affichent leur appartenance à une aire culturelle marquée par l'adoption du latin (ou du grec pour les plus cultivés) comme langue commune, la romanisation de leur nom, de celui des dieux, du port de la toge...

PIÈGES À ÉVITER DANS LA MISE EN ŒUVRE

- Effectuer des projections anachroniques vers d'autres époques historiques, par exemple la République romaine, ou la période contemporaine
- Se perdre dans les différents statuts juridiques des cités ou provinces romaines : il s'agit en effet d'un large éventail de situations qui tiennent aux héritages historiques et aux particularités locales. Ainsi, la pratique de la double citoyenneté s'est développée, permettant d'appartenir à la fois à une structure locale et à la cité romaine
- Tenter de raconter l'évolution politique de l'empire au cours de la période en essayant voir toutes les réformes et évolutions du statut de citoyen
- Se contenter d'étudier les deux documents (table claudienne et édit de Caracalla) sans les contextualiser.

HISTOIRE DES ARTS

Une grande partie de cette étude de la citoyenneté romaine peut s'inscrire dans l'analyse d'une ville, de son plan, de ses édifices et de sa statuaire : les possibilités sont nombreuses soit en Gaule, soit en Afrique du Nord

Un travail pourrait être organisé à partir de mosaïques (par exemple celles du Bardo) autour des jeux du cirque, moment important de la vie romaine.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Nicolet C., Bertrand J-M, *Citoyen dans l'Antiquité*, Documentation photographique, janvier-février 1998
- Badel C., *Lire l'Antiquité, Méditerranée, Chine, Inde*, Documentation photographique, septembre-octobre 2009
- Le Roux P., *Le Haut Empire romain en Occident*, Nouvelle histoire de l'Antiquité-8, Éditions du Seuil, Points histoire février 1998
- Inglebert H., (dir), *Histoire de la civilisation romaine*, Nouvelle Clio, PUF, Paris 2005
- www.educnet.education.fr¹ (pour retrouver les textes originaux : table claudienne, Tacite...)

¹ http://www.educnet.education.fr/lettres/pratiques5675/ticlal/latin/laterm/ecrire_lhistoire